



Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine

Au jour le jour

Message du président

Novembre 2001

Décès de Jules Sawyer, F.I.C.

1911-2001
Membre N° 248

Membre de la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne dont la maison-mère est installée à La Prairie depuis 1890, Jules Sawyer — que plusieurs ont connu sous son nom de religieux : Frère Pierre-Nolasque —, décédé le 28 septembre dernier, a vécu une féconde carrière d'éducateur à La Prairie, Montréal et en Estrie.

Il était un des membres fondateurs de la Société d'histoire de La Prairie. Pendant 16 ans, de 1972 à 1988, il en a assumé les fonctions de secrétaire.

Il a effectué de nombreuses recherches dans nos archives, recherches qui permettent à nos visiteurs de se faire « raconter notre histoire locale ». D'une remarquable disponibilité, il a participé à maintes activités dans une attitude d'entraide digne d'être signalée.

Reconnaissant l'importance de ses accomplissements au sein de la Société, le Conseil général l'a nommé membre honoraire en 1988.

Jules Sawyer a grandement mérité sa place au panthéon des pionniers et des bâtisseurs de la Société.

Puisse de nombreux membres s'inspirer de son dévouement et continuer son œuvre en s'impliquant à leur tour.

Jean L'Heureux
Président, N° 179

*C'est le temps de renouveler votre
carte de membre! Voir p. 7 et 8*

N'oubliez pas...

notre conférence du mois

Notre prochaine conférence : le 21 novembre, 20 h.

Sujet : **la généalogie.**

Conférencier : M. Laurent Fontaine du Club de généalogie de Longueuil

M. Fontaine participe activement à une recherche de données d'envergure provinciale visant la mise en commun des résultats de recherches individuelles établies par plus de 20 000 généalogistes amateurs au Québec.

Sa causerie sera agrémentée de matériel visuel de grand intérêt. Il nous fera partager ses trouvailles et indiquera certains moyens propices aux découvertes les plus inattendues dans notre histoire familiale.

Que vous travailliez votre généalogie ou non, cette soirée sera des plus agréables et informatives et vous voudrez inviter parents et amis.

Toujours au siège social!

SOMMAIRE

C'est la vie... de la SHLM	2
La vie... au quotidien	3
La commune de La Prairie	4
Avis de recherche	5
Les Acadiades	6
Généalogie et Histoire	6

C'EST LA VIE... de la SHLM

Sylvie Lussier honorée

Mme Sylvie Lussier, co-auteur avec Pierre Poirier du téléroman *4 et demi*, s'est vue décerner pour la troisième année consécutive les Prix Gémeaux du meilleur texte et du meilleur téléroman lors du dernier Gala. *4 et demi* était en lutte entre autres avec les textes et les auteurs aussi réputés que ceux de *Bouscotte*, *Le retour* et *Virginie*.

Nos félicitations les plus chaleureuses pour ces honneurs.

Mme Lussier, résidente de l'arrondissement historique de La Prairie, a déjà siégé comme trésorière au Comité de la Fondation de la SHLM.

Le patrimoine bâti du Vieux-La Prairie l'intéresse au plus haut point. Elle habite le dernier témoin de l'époque française à La Prairie.

Cette maison a été construite en 1730 et elle a été partiellement endommagée par le grand feu de 1846.

Nouveaux membres

La SHLM accueille régulièrement de nouveaux membres. Il nous fait plaisir de souligner l'adhésion des dernières personnes à joindre nos rangs et de leur souhaiter la bienvenue :

M. Jean-Pierre Morin et
Mme Danielle Thériault, La Prairie N° 402
M. Jean-François Germain, La Prairie N° 403

Correction :
Notre membre N° 390 inscrit dans la dernière édition est Mme Lucille Houle et non Houde.

Bienvenue

à Mme Diane Saint-Jean et M. Claude Desrochers qui donnent gracieusement de leur temps pour effectuer les recherches généalogiques qui sont régulièrement demandées à la Société. Soyez en remerciés.

Rappel

Votre renouvellement est important pour la SHLM.

Nouveau dépliant

La généreuse collaboration de la Briqueterie St-Laurent et de Chez Julien, appuyée par la participation du ministère Emploi et Sécurité (Québec) a permis la publication du dépliant *Un bref historique de La Prairie* et de sa version anglaise. Notre gratitude vous est acquise.

Nouvelles de la FSHQ

La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec progresse dans son projet de création de la maison des *Éditions Histoire Québec*.

Le projet est maintenant arrivé à « l'étape des fondements juridiques et de la mise en place des mécanismes de concertation et d'arrimage des projets de publications pour atteindre à moyen terme nos objectifs de financement des publications des sociétés et aussi de leur diffusion. »

Sujet de réflexion

Est-ce que le nouveau-né de votre famille a son arbre?

Un vieux dicton dit que le peuple Québécois est sans histoire. C'est totalement faux : notre histoire est courte mais chargée. La grande histoire est de plus en plus fouillée, mais l'histoire des petites gens voit à peine la lumière.

Son arbre généalogique est le premier lien d'un individu avec son histoire, celle de ses parents et de ses ancêtres, peut-être même avec celle de son patelin, de sa région et, qui dit, de son pays.

Ne serait-ce pas un magnifique cadeau à faire à chaque nouveau-né, un présent qui transcende le temps, que de lui offrir son arbre généalogique?

On peut le faire soi-même, lui donnant ainsi plus de valeur, ou le faire faire (La SHLM offre ce service à prix raisonnable).

Ce document lui sera un premier point d'ancrage de son identité propre.

Qui sait, ce geste éveillera peut-être des intérêts plus vastes à cet enfant!

LA VIE... au quotidien

Deux brochets d'un coup... à mains nues
Une histoire de pêche totalement vraie

Gilbert Beaulieu, N° 361

Dans les années '50, avant la construction de la Voie maritime, les glaces du fleuve bloquaient l'embouchure de la rivière Saint-Jacques.

Au printemps, lors des dégels successifs et des grosses pluies, les eaux de la rivière débordaient et envahissaient les champs du Domaine.

Le Domaine était cette partie du territoire qui s'étendait du Chemin Saint-Jean (Route 104) jusqu'aux environs du Chemin des Prairies (maintenant dans les limites de Brossard — et bientôt du nouveau Longueuil).

C'était un de ces printemps aux pluies abondantes et aux chaleurs précoces. L'immense surface glacée qui avait recouvert le Domaine presque jusqu'à la 104 dès février était finalement fondue et les eaux s'étaient retirées dans leur lit en ce début d'avril.

Un dimanche après-midi partiellement ensoleillé, j'étais parti me promener dans les champs, histoire de voir si des canards entendus plus tôt dans la semaine avaient élu domicile à la rivière, et si les rats musqués avaient survécu à l'hiver rigoureux.

N'ayant vu ni rat musqué ni canard, et le vent s'étant levé à l'approche de gros nuages, je me hâtai vers chez-moi, enjambant et sautant parfois les rigoles plus ou moins étroites encore pleines d'eau.

À un moment, j'entendis assez près de moi un bruit insolite sur ma droite et légèrement en avant. Arrêt, écoute attentive : rien.

À ma reprise de la marche, même bruit qui se répète. Mais cette fois j'aperçois l'eau de la rigole qui bouillonne en s'éloignant de moi.

Évidemment curieux, je m'approche rapidement et vois l'eau frétiller et éclabousser sur environ un mètre, un mètre et demi. Les éclaboussures s'amplifient soudainement, deviennent furieuses même à la fin de ce mini-étang tout en longueur d'environ une dizaine de mètres.

Surprise! C'est un poisson d'environ la longueur de mon bras et un peu plus gros que mon poignet qui se débat encore bien plus qu'un diable dans l'eau bénite. Il y a de quoi : pauvre de lui, il est prisonnier de cet étang raccourci et très étroit, et de surcroît il est emprêtré dans les herbes longues qui tapissent la rigole à partir de ce point.

Ayant reconnu dans l'intrus égaré hors de son élément naturel la possibilité d'un repas tout aussi succulent qu'inattendu, je me penchai pour le saisir. Comme vous pouvez le deviner, il n'a pas apprécié ni ne s'est laissé faire.

Les bras mouillés jusqu'au coude, j'ai réussi à l'attraper, pour l'échapper aussi vite. L'essai suivant l'a projeté hors de l'eau, sur l'herbe du pré.

Ses tortillages effrénés m'ont rendu la tâche encore plus difficile et m'ont valu une couple de chutes en pleine face. L'épuisement jouant contre lui, je suis finalement parvenu à le saisir.

C'était un beau brochet d'environ deux livres (un peu moins d'un kilo).

L'idée m'est venue de le retourner à la rivière Saint-Jacques. Étant beaucoup plus près du village, je reconnus rapidement la futilité de ma bonne intention. La pluie aidant, et les avant-bras — surtout les mains — un peu gelés, je décidai que c'était préférable d'apporter ma prise à la maison.

Pour savourer un poisson il faut d'abord le vider et l'apprêter. Je m'attelai donc à la tâche, bien que l'objet de ma convoitise gourmande m'apparut comme un peu... maigre. Ce que je m'expliquai comme dû à l'hiver — période sans doute de carême pour les poissons — et au fait que ma capture vivait peut-être dans cette rigole depuis plusieurs jours.

J'entrepris donc de l'ouvrir pour en retirer les entrailles et fut tout éberlué de n'en point trouver. En lieu et place, j'entrevis un ventre mou de poisson que mon couteau avait légèrement entaillé.

C'était un jeune brochet d'environ 10 pouces (25 cm) que mon prédateur vorace et sans doute affamé avait avalé tout rond de la queue à la tête. Sa gueule était d'ailleurs logée sous les ouïes et était même visible dans la gorge de l'avaleur.

suite p.5

La Commune de La Prairie Propriétaires et « ayants droit »

Claudette Houde, membre N° 126

Le peuplement de la Seigneurie de La Prairie débute près d'un endroit que Champlain décrit comme étant « situé sur une plaine qui est élevée comme une petite montagne, à l'entrée d'une vaste prairie ». ¹

À la demande des Seigneurs jésuites, un petit groupe de Français et d'Indiens y cohabitent à l'hiver 1667, dans un abri rudimentaire. Un premier colon reçoit une concession de terrain par contrat en 1671. Il y construit sa maison. Les Jésuites se réservent un espace à proximité, que le notaire Adhémar appelle dans le document officiel « renclos des Jésuites ». Le noyau du futur village de La Prairie est implanté.

Dans les années qui suivent, les Seigneurs concèdent d'autres emplacements dans le village. Cependant, l'intérêt principal des colons français se situait dans la possession d'une terre à cultiver.

Cinq lignes de peuplement ou côtes sont déjà concédées avant 1694. Situées près du village, non loin du fleuve, ces terres en prairie, au sol fertile, offrent des moissons généreuses. Le blé y pousse bien. Grâce au moulin à vent construit par les Jésuites vers 1670-72, on obtient la farine. Habitants du village et des campagnes peuvent donc cuire leur pain quotidien.

La menace iroquoise impose cependant un frein aux concessions. Le gouverneur ordonne alors la construction d'une enceinte fortifiée autour du village. Le Fort, complété en 1687, longe le fleuve au nord-ouest. L'insécurité a pour conséquence d'amener temporairement plusieurs familles à se réfugier dans le fort. Viennent avec elles vaches et moutons à qui il faut bien procurer un lieu de pâturage. L'endroit désigné par les Seigneurs, au sud-est du fort, sert de pâturage commun, qu'on appelle **la commune**.

Entre les Seigneurs et les censitaires se signe, en 1694, un contrat qui demeurera, au cours des siècles, un document majeur. Cette charte de 1694 établit clairement que les Jésuites sont les seuls propriétaires de la commune. ² Par contre, les utilisateurs, les « ayants droits » doivent en contrepartie s'acquitter de certaines obligations.

Un ensemble de prescriptions inscrites dans les actes de concession régleme le droit d'usage de la commune. Pour jouir de ce droit, lié à la propriété, il faut s'acquitter des redevances et participer aux frais communs, de clôtures en particulier.

Un autre document d'importance sera signé en 1724, permettant un agrandissement du village. La signature de la Grande Paix de 1701, entre autres, avait favorisé l'expansion des concessions et augmenté en conséquence la population du village. Pour agrandir celui-ci, il faut obligatoirement empiéter sur le terrain de la commune.

La superficie du pré communal d'origine devient graduellement considérable. Le défrichement des terres par les concessionnaires repousse les limites exploitées de la Seigneurie.

Implantée au milieu des terres nouvelles, la commune présente la forme d'un immense rectangle de 3060 arpents de superficie. Ce pâturage commun est fixé à environ 5 % des 56 448 arpents de la Seigneurie.

Références

1. LAVALLÉE Louis, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760*, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, p. 63
2. CHOQUET Élisée, *Les Communes de La Prairie*, Imprimerie du Sacré-Cœur, La Prairie, 1935, pp. 67-68



(d'après la carte de J. Riel, 1861)

Avis de recherche

Lors de recherches généalogiques, il est courant de frapper un mur, de bloquer sur un personnage dont on ne peut retracer la descendance ou l'ascendance.

Plusieurs membres s'adonnant à la généalogie, il est possible que quelqu'un ait rencontré le même problème et trouvé la réponse.

Cette section est ouverte afin d'initier un réseau d'entraide entre les membres et autres lecteurs du bulletin.

Pour y participer, il suffit de nous faire parvenir un cours résumé de votre questionnement en n'oubliant pas les éléments essentiels à bien identifier l'objet de votre recherche.

Nous publierons l'objet de votre recherche dans cette chronique, ainsi que la réponse obtenue le cas échéant.

Les questions et réponses seront numérotées successivement afin de les identifier adéquatement : Questions = Q 1, 2, 3... Réponses = R 1, 2, 3...

Exceptionnellement, pour illustrer le genre de problème que vous pouvez rencontrer et soumettre, nous vous communiquerons quelques exemples un peu plus détaillés.

Q 1 Charles BEAUBIEN

Né circa 1740, de Charles, né en France, et d'une Indienne de la tribu Shawnee. Charles fils était un *Voyageur* — officiellement mandaté par le roi pour faire le commerce des fourrures.

Il aurait eu, d'une Indienne Miami de l'Indiana, une fille nommée Josette qui aurait épousé Joseph ROBIDOUX à Saint-Philippe le 22 novembre 1790. Le registre de mariages n'indique pas le nom de ses parents.

Une Catherine BEAUBIEN est décédée à la mission des Sœurs de la Congrégation le 20 mai 1784

Catherine et Josette sont-elles sœurs? Quand et où Charles est-il né? Son mariage a-t-il été reconnu par l'Église? Où? Quand?

Johanne McLean, secrétaire

Deux brochets...

(suite de p. 3)

Ce jeune innocent plein de promesse n'a même pas vu la mort foncer sur lui. C'est sans doute la meilleure illustration du proverbe : « Avoir les yeux plus grands que la panse ».

Mon brochet devait avoir été incommodé par cette surcharge stomacale et empêché ainsi de réagir au retrait rapide des eaux.

Il va sans dire que mes poissons n'ont pas connu le fond de la poêle à frire.

C'est une histoire apparemment incroyable, mais vraie, je le certifie.

Ça ne pouvait sans doute pas arriver ailleurs qu'à La Prairie, évidemment!

Saviez-vous que...

✓ On a utilisé de la pierre venant de la Commune pour bâtir les églises de 1705 et 1841 de La Prairie?

Les pierres des champs — ou moellons — ont servi à monter les murs latéraux et arrière. Celles utilisées pour construire l'enclos du cimetière et le charnier étaient de la même provenance.

La façade et le clocher de l'église de 1841 sont l'œuvre de **tailleurs de pierre** qui s'approvisionnaient dans des carrières creusées selon les besoins.

Certains résidants âgés de La Prairie peuvent encore situer trois des carrières utilisées. L'une d'entre elles est devenue « l'étang à Caron », rue Sainte-Catherine. Elles ont été remplies de terre dans les années 1940-50. La troisième, située dans l'actuelle zone agricole de La Prairie, est devenue un plan d'eau privé.

Sources : Elisée Choquet, *Les Communes de La Prairie*, et des témoignages oraux.

Claudette Houde, membre N° 126

✓ En 1681, 41 familles sont déjà installées dans la seigneurie?

✓ En 1733, 331 familles y habitaient.

Acadiades

La pluie et le vent froid n'ont pas empêché les gens de se rendre en grand nombre à la représentation de la pièce *Acadiades* qui s'est tenue au théâtre du Vieux Marché le 17 octobre dernier. Elle remplaçait la traditionnelle conférence du mercredi de la SHLM. Les acteurs, qui nous ont donné du théâtre de qualité, viennent pour la plupart de l'Acadie. Ils font partie de la troupe du Théâtre de Grand Pré qui existe depuis maintenant 26 ans.

Comme son titre l'indique, la pièce relatait principalement la déportation des Acadiens en 1755 ainsi que la venue de nombreux réfugiés dans notre région. Comme le territoire de la municipalité de l'Acadie recoupe une bonne partie de l'ancienne seigneurie de La Prairie, la pièce parlait donc abondamment de notre histoire. En plus de l'histoire acadienne, nous avons eu droit à une confrontation verbale fort animée entre deux « seigneurs », soit le père Floquet pour la seigneurie de La Prairie et David-Alexander Grant, seigneur de la baronnie de Longueuil. Ce dernier a vanté la supériorité des conquérants anglais, ce qui, en plus de dérider la salle, n'a pas eu lieu de plaire au père Floquet. On a pu revivre aussi la période tourmentée des soulèvements de 1837 et 1838, ainsi que les épidémies de choléra qui ont touché un grand nombre de nos ancêtres. Enfin, c'est un père Chiniqy plus que déterminé qui, de sa voix de stentor, a tenté de convaincre un pauvre intempérant des méfaits de l'alcool.

Le public a grandement apprécié le jeu des comédiens et la musique qui accompagnait les différents tableaux historiques. Parfois touchants, souvent drôles, les dix comédiens nous ont fait revivre d'une manière vivante des pages importantes de notre passé. Il faut souligner la mise en scène alerte de Gilles Gemme et les textes bien documentés de Nicole Martin-Verenka, Alain Durivage, Jean-Yves Théberge et Gilles Gemme. Le tout était accompagné par des musiciens fort compétents, soit Nicole Martin-Verenka au clavier, Émile Verenka à la flûte traversière et Marie-Ève Poupart au violon. Nous avons eu droit aussi à la voix chaude de Gilles Roy.

Les commentaires entendus à la fin de la représentation étaient tous favorables et plusieurs ont exprimé la volonté de répéter l'expérience. Les bénéfices de la soirée serviront à la rénovation de l'église historique de l'Acadie.

Charles Beaudry, membre N° 302

Plus de 85 personnes ont assisté à la représentation spéciale. Par les entrées et la vente de volumes, 444 \$ ont été remis au Fonds de rénovation de l'église de l'Acadie.

GÉNÉALOGIE et HISTOIRE

Les joies de la découverte

Gilbert Beaulieu, membre N° 361

Le grand-père de mon arrière grand-père s'appelait Paul LANCTÔT, marié, le 22 octobre 1804 à Saint-Constant, à Agnès LEFEBVRE.

Quatre générations de cette lignée maternelle ayant vécu à et aux environs de La Prairie, je me suis intéressé, il y a longtemps, à l'histoire de La Prairie et de sa région.

Par mes lectures, je savais qu'un dénommé Paul LANCTÔT, 34 ans, faisait partie des victimes du naufrage de la barque du capitaine Joseph BROSSEAU, le 14 mai 1869. Était-ce mon ancêtre ou un lointain cousin?

Mes recherches m'ont d'abord appris que ce Paul L. n'avait eu qu'un enfant nommé Paul-David. Or j'ai Paul-David LANCTÔT comme fils de notre Paul. J'ai pu vérifier que la mère de Paul-David, Agnès LEFEBVRE, veuve de Paul L., convolait en secondes noces avec un certain François Facet (Fasset?, Fawcet?) à Saint-Constant en 1820.

L'hypothèse que notre Paul L. fut celui qui périt dans les eaux violentes du Saint-Laurent s'affirmait de plus en plus réelle. Une jeune veuve avec un enfant en bas âge avait, à cette époque, une obligation sociale et financière de trouver rapidement un mari qui la prendrait sous son aile avec son enfant.

Grâce aux fonds d'archives de la SHLM, j'ai pu consulter trois copies de documents signés par E.Z. MASSICOTTE, extraits du *Bulletin des Recherches historiques* (vol. XI, 1905 et vol. XXVI, 1920) ainsi que de son livre *Faits curieux de l'Histoire de Montréal* publié chez La Librairie Beauchemin en 1922.

Deux hommes et une femme ont été les seuls rescapés du renversement de la barque, après s'être accrochés pendant 3-4 heures et avoir dérivé jusqu'en face du centre-ville.

Les journaux *La Gazette* et *The Canadian Courant* ont rapporté l'accident et fait la liste des victimes. Le dernier m'a révélé un fait nouveau pour moi et ma famille : la femme qui échappa à la mort était l'épouse de Paul LANCTÔT. Son nom : Agnès LEFEBVRE.

« Le 14 mai 1819, le bateau de Joseph BROSSEAU, chargé de grains de semences et d'une quarantaine de passagers, partait de Montréal pour Laprairie. Dix des passagers furent débarqués vis-à-vis l'île Saint-Paul. À cinq heures du soir, arrivé dans le plus fort du courant, au milieu de la traverse, le vent du sud, soufflant alors avec impétuosité, le bateau fut submergé par les roulis, et tous les efforts faits pour jeter à l'eau le grain, dans le dessein de l'alléger, furent inutiles et ne purent l'empêcher de chavirer. Trente-six personnes furent englouties par les flots. Trois seulement eurent le bonheur d'échapper au péril : la femme de Paul LANCTÔT dont le mari se noya, Pierre LEMIEUX et François FAILLE. Ils furent trouvés à huit heures du soir cramponnés avec l'énergie du désespoir au bateau chaviré. »

Le mystère est donc résolu. C'est un fleuron de plus à mes recherches sur l'histoire de ma famille. C'est aussi une grande joie qui compense la sécheresse des nombreuses heures à chercher, à compiler plusieurs documents sans souvent ne trouver aucune lumière au bout du tunnel.

Mais voilà, ce n'est pas tout. Les mêmes documents m'indiquent qu'une autre victime était Théotiste BRUNÉAU, épouse de Joseph POMINVILLE de Saint-Constant. Or Paul-David L. a épousé à Saint-Constant une dénommée Josette POMINVILLE.

Était-ce une fille de Joseph et Théotiste, donc une orpheline du même événement?

C'est reparti; le limier est sur la piste...

Joindre la recherche historique aux démarches généalogiques, c'est parfois ardu, mais tellement passionnant et gratifiant lorsque des découvertes en découlent, jetant une lumière nouvelle sur nos ancêtres! Ils prennent alors une toute autre dimension qu'un simple nom et numéro de fichier : nous partageons un peu de leur vie.

Les personnes de notre arbre généalogique prennent ainsi une dimension accrue.

J'encourage tous ceux qui établissent leur généalogie à y greffer la recherche historique : ils ne le regretteront pas.

Note

Cet événement eut tellement d'impact qu'il donna lieu à la composition d'une chanson populaire de 22 couplets intitulée *La complainte des 40 noyés*, encore connue et chantée un siècle plus tard.

LA SHLM...

Connaissez-vous votre société d'histoire?

Un organisme sans but lucratif incorporé le 18 septembre 1972.

Elle a pour objets :

— Faire l'étude de l'histoire locale et régionale par des recherches, des publications, des conférences, des musées;

— S'intéresser aux monuments historiques, assurer leur protection, les conserver, de sorte que les visiteurs puissent les admirer;

— Faire l'étude du sol et du sous-sol, l'étude des vieilles familles et faire des recherches généalogiques;

— Imprimer, éditer, distribuer toutes les publications se rapportant à l'histoire locale et régionale.

Question : Pouvez-vous définir les éléments composant son logo (il apparaît en en-tête)?

* _____ *

Renouvellement de la carte de membre

L'automne marque le moment du renouvellement de votre carte de membre effective du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le conseil d'administration tient à vous remercier de votre appui. Grâce à vous, la SHLM est en mesure de maintenir des services de qualité à coût réduit.

Nous vous invitons à témoigner de votre confiance en renouvelant votre carte de membre pour l'an 2002.

Vous pouvez vous en acquitter en vous présentant au siège social — il nous fait toujours plaisir de vous rencontrer — ou par la poste.

La cotisation demeure inchangée à 25 \$ pour la carte individuelle et 40 \$ pour la carte familiale.

N'oubliez pas de noter votre numéro de membre.

Il serait opportun de nous communiquer votre adresse de courriel, si ce n'est déjà fait.



Lors de la journée de la Culture, le 30 septembre dernier, un groupe de l'Association des familles Robidoux est venu visiter notre musée et faire une visite guidée du Vieux-La Prairie. Plusieurs des ancêtres Robidoux étaient alliés aux Dupuis, Guérin, Robert, Sainte-Marie et autres de La Prairie et des environs.

Cotisation pour 2002

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

N° de carte de membre : _____

Site internet : _____

Remettre ou expédier avec paiement au :
249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine

Internet : www.laprairie-shlm.com

Collaborateurs :

Coordination : Claudette Houde N° 126

Rédaction : Charles Beaudry N° 302
 Gilbert Beaulieu N° 361
 Claudette Houde N° 126
 Jean L'Heureux N° 179

Révision : Gilbert Beaulieu N° 361
 Claudette Houde N° 126

Infographie : Révisatech

Siège social : 249, rue Sainte-Marie
 La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Télec. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur